



**L'été arrive .....les périodes de canicule qui fragilisent les personnes les plus vulnérables également.**

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans être rafraîchie de façon suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications si le corps humain n'est plus capable de régulation thermique. Les périodes de fortes chaleurs sont alors propices aux pathologies graves liées à la chaleur ( coup de chaleur, hyperthermie, déshydratation... ) .

**Comme chaque année, du 1er juin au 15 septembre, le plan prévention canicule est mis en œuvre.**

**Les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap, peuvent s'inscrire en mairie pour être contactées lors des périodes prolongées de très fortes chaleurs.**

**Les élus municipaux et les habitants de la commune représentent un maillon essentiel de la chaîne de prévention auprès de ces personnes vulnérables, surtout si elles sont en situation d'isolement.**

**La mairie de Valrome y sur Séran recherche donc des BENEVOLES en cas de déclenchement du Plan canicule par le préfet . Dans ce cas, une liste de personnes à contacter vous sera confiée afin de prendre de leurs nouvelles et évaluer leurs besoins**



**Vous souhaitez vous engager ?**

**Contactez la mairie au.....ou la conseillère déléguée en charge de la commission sociale au 06/18/33/37/12**

**Vous avez prévu de vous absenter ?**

**Ce n'est pas grave, il suffit de nous en informer .**